L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 23 DECEMBRE 1844.

PAR MAGNE & WEISSE.
No. 51, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:

ABONNEMENT:
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Les termes de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seiltemnel, soit aux annonces, ne sera considérée comme diminuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES. Une pointe par carré de chaque longue, pour la premier insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces. Les artisans et autres, en tenant magasins de détail, etc.; les Bijoutiers, Coiffeurs, Marchands de nouveautés, et autres industriels publient pour leur agence par annonces, batiments et biens à vendre, ou en location, de chasse et de pêche, etc., etc., ont droit à l'abonnement suivant et suivant l'avance:

Le premier pour numéro par carré de chaque année, $40
Le second, 30
Le troisième, 20

Les propriétaires de maisons, etc., etc., ont droit à un rabais de 25 pour cent sur les prix ci-dessus.

LES ANNONCES de mariages, et de décès, ou articles payé par ordre d'individus ou de sociétés, des revues d'immeubles, ou autres articles signés par des passagers, le nombre de lignes ordinaires, et ne doivent payer au tarif des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que pariater-valle spécifié, et qui ne sont pour changer insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, libre, injurieuse, etc., sont payé d'avance, ou qu'il n'en paraîtra pas.

LES ANNONCES qui entrent dans la ligne ordinaire des affaires d'un abonné d'année, ou d'une somme à l'année par annonce de justice, vente de propriétés et habitations, mises en vente, arrivées à vendre, ou autrement, celle-ci une fois, annuaux payées ou égales &c., il sera fait ordre spécialement et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne paîtront que pour la durée de l'insertion payées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette annonce.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'en ait répondant.

LES THÉATRES et autres annonces ouverts pour l'année ou le mois, doivent être payées d'avance pour les insertions ou-es, pendant la saison des plaisirs publics, etc.

LES ANNONCES de cinq lignes et les simples publiées et pour une année d'une nature politique, particulièrement du prix ordinaire.

AVANCES D'ARGENT.

Des avances indéfinies seront faites à un très court gratuites adressées à nos amis du Nord à Barnston, devant rue et Kingston Jam WOOD & SIMMONS,
20 lec 81, Magazins

Des avances indéfinies sont faites sur les consignations de coton adressées à nos amis du Nord
WOOD & SIMMONS,
20 lec 81, Magazins

Des avances indéfinies sont faites sur les consignations de coton, tabac, consignées à nos amis du Nord
WHITE, HERRAN & Co.
19 déc 40, Camp

AVANCES indéfinies sont faites sur les consignations de coton, tabac, et autres produits adressés à nos amis de Liverpool.
19 déc 30, Magazins WM PRIOR & Co.

AVANCES. Nous continuons de faire des avances sur coton, tabac, farine, pouch et autres produits consignés à nos amis à Londres, Liverpool, Hamburg, Anvers et Brême.
A. GORDON, WYLIE & Co.
22 oct 32, rue Bienville

AVANCES faites sur coton consignations particulier, mauvais etc., adressés à MM. Barings Brothers & Co. à Liverpool, ou à MM. J. & R. BUCHANAN, et Schompoleons
22 oct 32, rue Bienville

FONDS à vue, 3 à 6 mois de Lettres de crédit sur Londres, Liverpool, Hamburg, Anvers et Brême, Boston, Philadelphie, New York, etc., à MM. E. Forster, à Boston
Dec 31, 3 à 6 mois de Lettres de crédit sur Londres, Liverpool, Hamburg, Anvers et Brême, Boston, Philadelphie, New York, etc., à MM. E. Forster, à Boston

COLLEGE NAMEVILLE.

PERSONNEL DU PROFESSORAT.

L. PHILIPPE KLEIN, Président et Professeur de Mathématiques supérieures.
ALBERT W. KEY, M. D., Professeur d'Anglais et de Mathématiques.
W. HARRY E. ROE, Professeur d'Anglais, de Latin et de Grec.
PIERRE JULIEN, Professeur le Français;
J. BAER LOPEZ, Professeur d'Espagnol;
CHARLES H. DONDE, Professeur de Dessin;
J. SCHERER Maître de Musique et de Tactique militaire.
J. SNYDER Maître d'Etude.

Les personnes environnantes, ayant leurs enfans à cette Institution, sont à même d'en donner des informations:
Hon. Reverdy Johnson, Esq. Maryland
Hon. Wm. Simons, de la Caroline du Nord
Hon. Daniel W. White, Esq. Kentucky
Hon. Thomas Ewing, Esq. Ohio
P. B. Lebeau, Esq. J. B. Levêque, Esq.
H. Painter, Esq. Theodore Steele, Esq.
Thomas Cody, Esq. Reuben Frederick, Esq.
Richard McCarter, Esq. Thomas Fellows, Esq.
Richard Sandusky, Esq. Thomas Canaux, Esq.
Louis Lemaire, Esq. Richard Harden, Esq.
Le Professeur Jenkins, Esq. est agent du College à Nouvelle-Orléans.

COURS DE LANGUES.

CLASSES DU SOIR.

Le soussigné, professeur de langues vivantes, informe les professeurs, familles et Messieurs qui désirent acquérir la connaissance de la langue française, que les classes pour cette langue, qui avaient été interrompues pendant les mois d'été, ont été ouvertes le 1er courant.

Il croit de son devoir d'étudier une langue vivante par la méthode qui est lui qui est généralement suivie par les meilleurs professeurs de cette ville, et qui est la plus importante dans l'instruction, et qui a été le plus généralement pratiquée avec le plus grand succès depuis un grand nombre d'années, et qui a été le plus grand succès depuis un grand nombre d'années, et qui a été le plus grand succès depuis un grand nombre d'années, et qui a été